



Nombre de
Conseillers
en exercice : 18
présents : 11
Votants : 13
Absents : 7
Exclus : 00

Date de
convocation :
5 juillet 2024

Date d'affichage :
12 juillet 2024

Délibération n° 23
Objet : Désignation des
représentants
communaux aux
organismes extérieurs

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BOUROGNE

Séance du 11 juillet 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet à dix-neuf heures une minute, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Baptiste GUARDIA**, Maire.

Étaient présents : Mmes Geneviève SANGLARD, Odile ZARAGOZA-MEYER, Sandrine POUX, Carol MEIER ; Mrs Robert CORTI, Jean-Michel BASSI, Jacques BONIN, Philippe ANDRE, Gilles DANG-HAO, Sébastien REINICHE.

Excusés : Mmes Laurence LAHEURTE, Joëlle MALNATI, Sylviane DEMAIMAY, Sandrine VERGNAULT ; Mr François BAUDIN.

Absents : Mme Maud DEVILLARD ; Mr David GRESSOT.

2 Procurations :

| Conseillers empêchés ayant donné procuration | Procurations obtenues par les conseillers empêchés |
|--|--|
| François BAUDIN Joëlle MALNATI | Robert CORTI Baptiste GUARDIA |

Mme Sandrine POUX a été nommée secrétaire



Envoyé en préfecture le 12/07/2024
Reçu en préfecture le 12/07/2024
Publié le 
ID : 090-219000171-20240711-23_2024-DE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-7,

Vu la délibération n° 36 du 15 septembre 2020 désignant les représentants communaux aux divers organismes extérieurs,

Considérant les circonstances récentes ayant conduit à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement du 4^{ème} adjoint décédé,

Considérant la nécessité de mettre à jour la délibération précitée et l'opportunité de procéder à certaines modifications,

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les représentants communaux au sein des syndicats de communes, ainsi que dans divers autres organismes extérieurs.

Les délégués au sein de l'organe délibérant des syndicats de communes (comité syndical) sont élus par les conseils municipaux des Communes membres dans les conditions prévues à l'article L. 2122-7, c'est-à-dire au scrutin uninominal secret à la majorité absolue ou relative en cas de troisième tour de scrutin. Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

Concernant la désignation des représentants communaux dans les autres organismes extérieurs, il convient de se reporter, au cas par cas, aux règles de fonctionnement propres à chacun des organismes dans lesquels la Commune est représentée.

Après un appel à candidatures, il est procédé à la désignation des représentants au sein de chaque organisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner les délégués et représentants communaux aux divers syndicats intercommunaux et organismes extérieurs figurant en annexe à la présente délibération.
- De dire que les dispositions de la présente délibération annulent et remplacent celles de la délibération n° 36 du 15 septembre 2020.

| |
|---|
| Envoyé en préfecture le 12/07/2024 |
| Reçu en préfecture le 12/07/2024 |
| Publié le  |
| ID : 090-219000171-20240711-23_2024-DE |

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du
Conseil municipal,

BOUROGNE, le 12 juillet 2024

Le Maire,
Baptiste GUARDIA

2



ANNEXE DELIBERATION N°23 DU 11 JUILLET 2024- REPRESENTANTS COMMUNAUX AUX ORGANISMES EXTERIEURS

| ENTITE CONCERNEE | NATURE JURIDIQUE ET OBJET | MEMBRES TITULAIRES | MEMBRES SUPPLEANTS |
|---|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Syndicat intercommunal de gestion du CES de Morvillars | Syndicat intercommunal à vocation unique | Baptiste GUARDIA Sandrine POUX | |
| Territoire d'Energie 90 | Syndicat intercommunal à vocation multiple | Jean-Michel BASSI Robert CORTI | François BAUDIN Gilles DANG-HAO |
| Syndicat intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort | Syndicat intercommunal à vocation unique | Baptiste GUARDIA | Geneviève SANGLARD |
| Association Départementale des Communes Forestières | Association | Odile ZARAGOZA-MEYER | Robert CORTI |
| Représentants consultatifs au Conseil d'Administration du FRAC | Association | Jean-Michel BASSI Sandrine POUX | |

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 090-219000171-20240711-23_2024+DE

| ENTITE CONCERNEE | NATURE JURIDIQUE ET OBJET | MEMBRES TITULAIRES | MEMBRES SUPPLEANTS |
|--|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| CNAS (Comité National d'Action Sociale) | Association | Geneviève SANGLARD | |
| Commission des Maires | Instance intercommunale GBCA | Baptiste GUARDIA | |
| Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) | Instance intercommunale GBCA | Baptiste GUARDIA | Jacques BONIN |
| Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance | Instance intercommunale GBCA | Robert CORTI | Philippe ANDRE |
| Conservatoire à rayonnement départemental | Instance intercommunale GBCA | Sandrine POUX | Carol MEIER |

Envoyé en préfecture le 12/07/2024
 Reçu en préfecture le 12/07/2024
 Publié le 
 ID : 090-219000171-20240711-23_2024-DE

| | | | |
|--|---|------------------|--------------|
| Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Ecopôle de Bourogne | Instance classée pour la protection de l'environnement | Baptiste GUARDIA | Robert CORTI |
| Correspondant sécurité routière | Correspondant privilégié des services de l'Etat et des acteurs locaux dans le domaine | Robert CORTI | |
| Correspondant défense | Interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires sur les questions de défense | Baptiste GUARDIA | |
| Conseiller municipal correspondant incendie et secours | Interlocuteur privilégié du Service Interministériel de Défense et de Protection civile de la Préfecture du Territoire de Belfort | Philippe ANDRE | |

Envoyé en préfecture le 12/07/2024
 Reçu en préfecture le 12/07/2024
 Publié le 
 ID : 090-219000171-20240711-23_2024-DE